



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE
M.R.C. DE JOLIETTE**

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 9 juillet 2001 au lieu ordinaire des sessions de ce conseil, à 16:30 heures, dont avis de convocation a dûment été transmis à chacun des membres du Conseil en date du 5 juillet 2001, et y sont présents formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte:

Daniel Leblanc
Gilles Granger
Mario Lasalle
Jean Brousseau
Gaétan Riopel-Savignac
Michel Landry
Gaétan Lacombe

R 153-2001

**Lettre d'entente concernant le remplacement de
Jean Chaput durant son congé sans solde**

Attendu que la municipalité a adopté le 3 juillet 2001, la résolution R 140-2001 autorisant la signature d'une lettre d'entente avec le Syndicat des employés municipaux relativement à la demande de congé sans solde de monsieur Jean Chaput;

Attendu qu'il y a lieu de signer une deuxième lettre d'entente relativement au remplacement de monsieur Chaput durant son congé sans solde;

En conséquence, il est proposé par Michel Landry, appuyé par Gaétan Riopel-Savignac, et unanimement résolu d'autoriser le maire et à la secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, une lettre d'entente avec le Syndicat des employés municipaux relativement au remplacement du congé sans solde de monsieur Jean Chaput.

ADOPTÉ

L'assemblée est levée à 16:57 heures.



Denis Laporte, maire



Sylvie Malo, sec.-très.